



Degats constatés sur la location de camion

Par **Alex06270**, le **04/12/2017 à 16:09**

Bonjour,rrnrnJ'ai louer un petit camion de 12 m2 chez carrefour market ce samedi pour un demenagement.rnrnCe lundi l'employé m'appelle pour me dire qu'un degat sur le camion a ete constaté le lendemain pour une autre location. rnrnOr, il ny eu aucun soucis durant ma location et lorsque je l'ai rendu la salarié m'a rendu mon chèque de caution et m'a transmis un document comme quoi il ny avait rien de constater .rnrnEst ce que je risque d'être poursuivi a tord?rnrnCdt

Par **chaber**, le **04/12/2017 à 18:34**

bonjourrrnrn[citation]t lorsque je l'ai rendu la salarié m'a rendu mon chèque de caution et m'a transmis un document comme quoi il ny avait rien de constater .[/citation]conservez précieusement ce document qui prouve que vous avez rendu le véhicule intact.